

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

3ème trimestre 2021 (juillet)

Séance Publique du 22 juillet 2021

Objet : FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLU.ES

Synthèse du rapport :

Les groupes d'élu.es, qui se constituent par la remise au Président du Conseil départemental d'une déclaration signée de leurs membres, accompagnée de la liste de ceux-ci et de leur représentant.e, peuvent se voir affecter des moyens leur permettant de fonctionner.

A cet effet, l'Assemblée départementale est invitée à délibérer sur le dispositif encadrant le fonctionnement des groupes d'élu.es.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3121-24 ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Après avoir entendu M. CHENUT, rapporteur au nom de la 4^{ème} commission ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (54 voix pour), dans la séance du 22 juillet 2021 ;

DECIDE :

- d'approuver le dispositif encadrant le fonctionnement des groupes d'élu.es tel qu'exposé au rapport ;

- de fixer comme suit les modalités de calcul de la dotation « personnel » affectée à chaque groupe d'élu.es régulièrement constitué :

- Une dotation forfaitaire d'un montant de 15 000 euros par groupe ;***
- A laquelle s'ajoute une dotation complémentaire par élu.e membre du groupe calculée en fonction du compte administratif (CA) sur la base suivante :***

30 % du montant des indemnités brutes CA N-1 □ (dotation forfaitaire par groupe x nombre de groupes constitués)

nombre de membres du Conseil départemental (soit 54)

- de prendre acte de la constitution régulière, au jour de la présente délibération, des 4 groupes politiques suivants :

Groupe Energies Solidaires 2021, majorité départementale (nom provisoire)	18 élu.es
Président : Ludovic COULOMBEL Membres : Armelle BILLARD, Cécile BOUTON, Jean-Luc CHENUT, Anne-Françoise COURTEILLE, Isabelle COURTIGNÉ, Sébastien GUÉRET, Marc HERVÉ, Jean-Michel LE GUENNEC, Schirel LEMONNE, Stéphane LENFANT, Frédéric MARTIN, Gaëlle MESTRIES, Roger MORAZIN, Michèle MOTEL, Emmanuelle ROUSSET, Laurence ROUX, Benoît SOHIER	
Groupe Ecologiste, Fédéraliste et Citoyen, majorité départementale	10 élu.es
Co-Président.es : Marion LE FRÈNE et Olwen DÉNÈS Membres : Jean-Paul GUIDONI, Régine KOMOKOLI-NAKOAFIO, Jeanne LARUE, Denez MARCHAND, Nicolas PERRIN, Sylvie QUILAN, Caroline ROGER-MOIGNEU, Yann SOULABAILLE	
Groupe Territoires Unis et Solidaires	4 élu.es
Co-Présidents : Christophe MARTINS et Franck PICHOT Membres : Béatrice DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Anne MAINGUET-GRALL	
Groupe Union du Centre et de la Droite	22 élu.es
Président : Pierre BRETEAU Membres : Florence ABADIE, Isabelle BIARD, Jean-François BOHANNE, Jean-Luc BOURGEOUX, Elisabeth BRUN, Aymar de GOUVION-SAINT CYR, Bernard DELAUNAY, Charlotte FAILLÉ, Jeanne FÉRET, Aline GUIBLIN, Jonathan HOUILLOT, Paul LAPAUSE, Marcel LE MOAL, Laurence MERCIER, Marie-Christine MORICE, Louis PAUTREL, Céline ROCHE, Leslie SALIOT, Arnaud SALMON, Christian SORIEUX, Agnès TOUTANT	

Pour Extrait Conforme,

Rennes, le 23 juillet 2021

Le Directeur général des services départementaux

Alain GILLOUARD